

## LE SÉNAT

Le lundi 24 novembre 1980

La séance est ouverte à 8 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### FEU JULES LÉGER

HOMMAGES À L'ANCIEN GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, un grand nombre d'hommages émouvants ont été rendus à notre très distingué ex-gouverneur général, feu le très honorable Jules Léger, qui est décédé samedi dernier.

Jules Léger était sans conteste un grand Canadien qui a servi son pays de façon exceptionnelle. Ce soir, je sais que je traduis les sentiments de tous les sénateurs en prenant la parole, avec beaucoup de tristesse, pour énumérer quelques-unes des raisons pour lesquelles nous pleurons son décès.

[Français]

Il a commencé sa carrière comme rédacteur au quotidien *Le Droit* en 1938 après quoi il est devenu professeur à l'Université d'Ottawa jusqu'en 1942.

En 1942, il a été nommé secrétaire à l'ambassade du Canada au Chili. De 1943 à 1949, il comblait les mêmes fonctions à Londres. En 1951, il est devenu sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires extérieures. Ensuite il est devenu ambassadeur du Canada au Mexique, ambassadeur au Conseil du Traité de l'Atlantique-nord (NORAD) et ambassadeur en Italie.

[Traduction]

Jules Léger a été nommé ambassadeur du Canada en France en 1964 et il a occupé ce poste à une époque où les relations entre nos deux pays sont devenues particulièrement tendues à la suite de la visite du général de Gaulle en 1967. Le Canada a eu la bonne fortune de pouvoir compter à ce moment-là sur une personne ayant l'expérience et la réputation de Jules Léger.

[Français]

En 1968, Jules Léger a été nommé sous-secrétaire d'État responsable des arts, de la culture, du bilinguisme, de l'éducation et de la citoyenneté.

● (2205)

[Traduction]

Avant d'être nommé gouverneur général, M. Léger a occupé son dernier poste diplomatique en qualité d'ambassadeur en Belgique et au Luxembourg.

En 1974, Jules Léger est devenu le 21<sup>e</sup> gouverneur général du Canada, le quatrième Canadien et le deuxième Canadien français seulement à qui cet honneur était échu. Six mois à peine après son entrée en fonctions, il a été victime d'une grave crise cardiaque qui l'a laissé partiellement paralysé. Malgré tout, il a refusé de démissionner et sa volonté de recouvrer la

santé est devenue un symbole de courage pour tous les Canadiens. En l'espace de deux ans, il était suffisamment rétabli pour être en mesure de travailler toute la journée et il a entrepris la visite de toutes les provinces et des deux territoires du Canada.

Cependant, l'exploit le plus significatif de M. Léger a sans doute été la canadienisation des fonctions de gouverneur général. Il excellait dans ce rôle, contribuant à l'unité canadienne et donnant plus de relief à la notion d'identité canadienne. Sa persévérance et son courage à cet égard serviront d'exemple à tous les Canadiens.

[Français]

Nous offrons nos condoléances les plus sincères à M<sup>me</sup> Léger et à sa fille Héléne.

[Traduction]

**L'honorable Jack Marshall:** Honorables sénateurs, c'est avec beaucoup d'humilité que je remplace ce soir mon leader et que je rends hommage au grand et distingué Canadien que fut le gouverneur général Jules Léger. C'est pour moi un honneur et un privilège.

● (2010)

Comme je suis relativement nouveau au Sénat, je n'ai malheureusement pas eu le privilège et l'honneur de connaître le gouverneur général Léger, mais j'ai suivi sa carrière qui m'a frappé par son aspect humanitaire, et j'ai admiré la manière avec laquelle le gouverneur général Léger a assumé ses hautes fonctions auprès du peuple canadien.

A titre d'ancien combattant, j'ai apprécié le courage dont il a fait preuve en poursuivant son mandat après avoir subi une congestion cérébrale. Il a continué, avec l'appui et l'aide de son épouse Gaby, à remplir des fonctions si chères au peuple canadien.

A la suite du premier ministre et de nombreux Canadiens éminents, je rends très humblement hommage à ce grand Canadien. Comme l'a dit le leader du gouvernement, les sénateurs et tous les Canadiens viennent de perdre en la personne du gouverneur général Léger l'un des plus grands serviteurs du Canada.

[Français]

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, j'ai eu la grande faveur de connaître personnellement Son Excellence Jules Léger. Sa bonhomie, sa simplicité, son sens du devoir et son dévouement au service du pays le fixent définitivement dans notre mémoire comme un homme qui a toujours été à la hauteur des fonctions importantes qu'il a occupées. Courageusement secondé par sa magnifique épouse, comme le vaillant laboureur de la fable, il a tourné et retourné, avec une patience exemplaire, les coins de terre qui lui furent confiés. Il a semé abondamment et la récolte n'a pas fini d'être moissonnée.